

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

**Arrêté du 19 janvier 2011 portant nomination
au Conseil supérieur de la marine marchande**

NOR : DEVT1031277A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, et du secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, en date du 19 janvier 2011, est nommé au Conseil supérieur de la marine marchande, au titre de l'État, et en tant que représentant de la ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargée de l'outre-mer : M. Arnaud MARTRENCHAR, chef du département des politiques agricoles, rurales et maritimes à la délégation générale à l'outre-mer.